



Le système intra-utérin hormonal ou la contraception progestative intra-utérine

Le système intra-utérin hormonal (SIU) est constitué d'un petit «réservoir» contenant un progestatif, porté par une structure plastique en forme de T.

Mode d'action :

Modification de l'endomètre liée à l'effet hormonal local du progestatif pour empêcher la nidation

Modification de la glaire pour empêcher les spermatozoïdes de franchir le col de l'utérus.

La libération locale de cette hormone a un impact important sur les règles :

Les règles diminuent en durée et en volume et peuvent même disparaître.

Efficacité :

L'efficacité est bonne et n'est pas liée à une prise ou utilisation régulière.

Mode d'utilisation :

Le SIU hormonal est inséré par le médecin dans la cavité utérine.

Il a une durée d'action maximum de 5 ans.

Principales contre-indications

Les malformations de l'utérus, un risque infectieux, les hépatites, certains cancers et les troubles vasculaires.

Un entretien, un examen médical, une prise de sang et un suivi médical sont indispensables pour la recherche d'éventuelles contre-indications, pour une prescription adaptée à chaque femme.